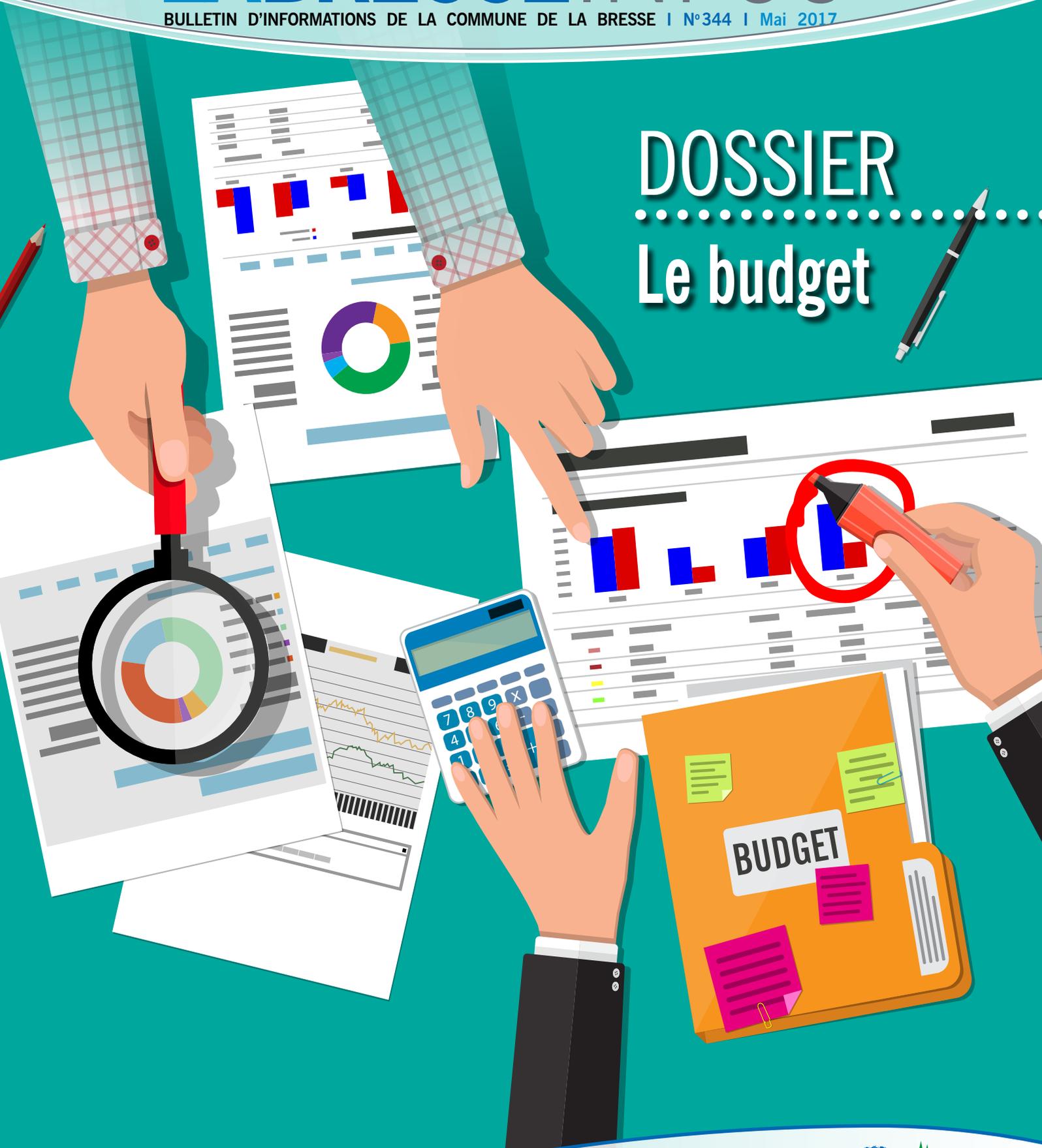


LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°344 | Mai 2017

DOSSIER

Le budget



ZOOM

NOUVEAU SUR

 www.labresse.fr

Réactif, le site de la mairie est régulièrement mis à jour avec les informations les plus récentes et des contenus complémentaires. Parmi ceux-ci :

- Le changement de jour pour les tournées d'ordures ménagères
- Les menus de la cantine, chaque semaine
- Les nouvelles offres d'emploi
- Les nouveaux formulaires pour les objets trouvés
- Les liens pour renouveler sa carte d'identité ou son passeport, ainsi qu'un lien vers un tutoriel de la préfecture
- Le compte-rendu intégral du dernier conseil municipal
- Les aides de l'ANAH dans le programme « Habiter mieux »

26^e Festival de sculpture Camille Claudel

Toutes les infos pages 8 et 9



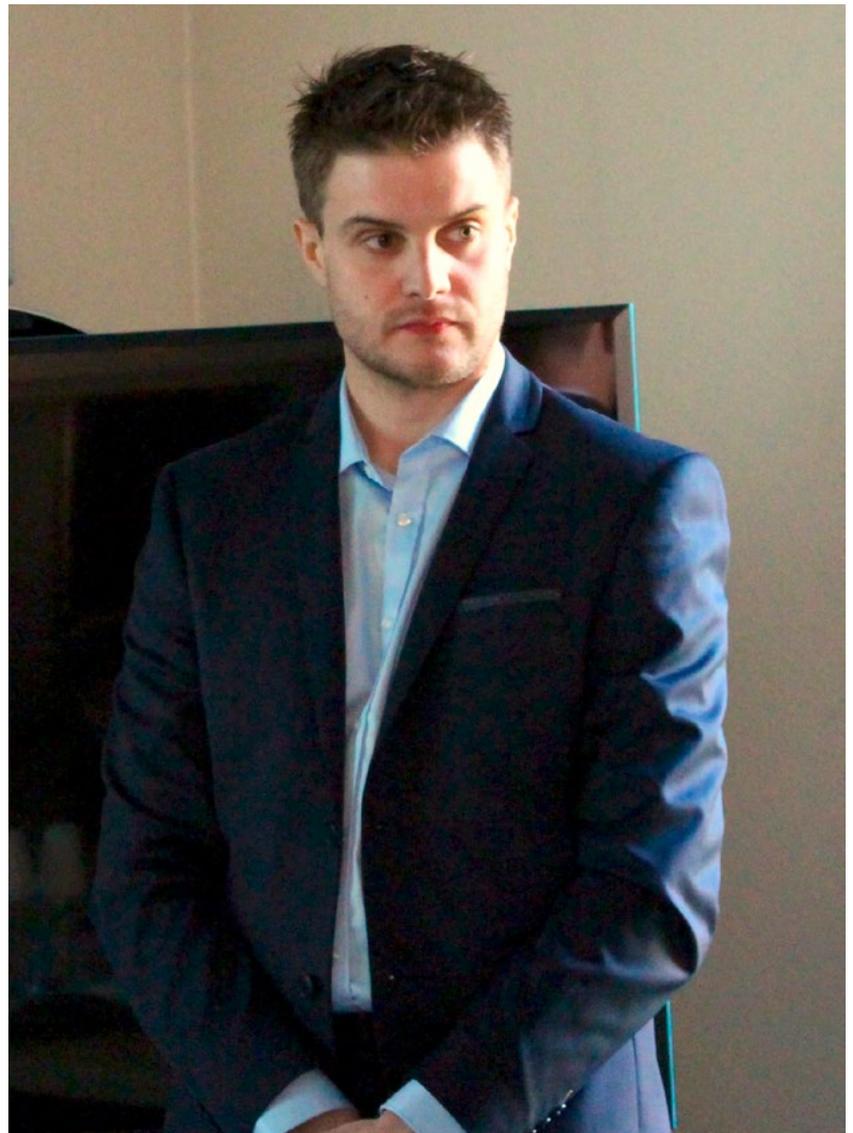
Alexandre Belli, docteur en astrophysique

Le 26 février, le Bressaud Alexandre Belli a soutenu une thèse d'astrophysique à Sophia Antipolis.

Passé par le collège des Boudières, il a suivi ses études dans les universités de Nancy, Paris-Sud et Besançon et dans un laboratoire de Sophia-Antipolis.

Sa thèse s'intéresse au « Transfert de Temps Optique Spatial ». Concrètement, ses travaux de recherche portent sur la difficile synchronisation des horloges au sol et dans l'espace (à bord des satellites) à l'aide de liens laser. En effet, de la précision des horloges embarquées dans les satellites dépendent la précision de leurs mesures : une différence infime d'une nanoseconde (un milliardième de seconde) entraînerait une erreur de 30 cm. Dans le satellite Jason-2 étudié par Alexandre Belli, qui mesure le niveau des océans en lien avec les problèmes de réchauffement climatique, une telle erreur aurait de grandes conséquences. La recherche d'Alexandre contribue à améliorer ces systèmes d'horloge.

La municipalité félicite Alexandre pour sa belle réussite.



EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

La séance de Conseil Municipal du 27 mars dernier était consacrée en grande partie aux votes des comptes administratifs et de gestion pour l'année 2016, ainsi qu'au vote du budget principal et des budgets annexes de la commune.

Avec le dossier « Budget » de ce bulletin d'infos, vous pourrez découvrir les grandes lignes et les évolutions de nos finances communales pour l'année 2017. Je tiens à remercier les différents services, et plus particulièrement celui des Finances avec sa responsable Odette Claudel, ainsi que l'adjointe déléguée aux finances, Maryvone Crouvezier, pour l'important travail réalisé et nécessaire à l'élaboration du budget principal et des nombreux budgets annexes, et donc notre feuille de route financière pour l'année 2017. Les documents officiels sont bien sûr consultables en mairie, auprès du Directeur Général des Services, et nous répondrons bien évidemment à toutes questions que vous pourriez vous poser.

Un autre dossier non moins important est actuellement sur les rails, c'est celui de la « Station classée tourisme » qui doit être déposé en préfecture, au plus tard le 31 décembre prochain si nous voulons conserver notre office de tourisme Communal. Pour ce dossier, il nous faut obtenir au préalable notre agrément qualité pour l'OT et son classement en catégorie 1. Afin de nous aider dans cette tâche importante et essentielle, et mettre toutes les chances de notre côté, nous avons fait appel au Cabinet PROTOURISME, et de nombreux échanges et réunions de travail ont déjà eu lieu.

Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour saluer respectueusement le nouveau centenaire de notre commune, M. Jules Briot, que nous avons fêté le 5 avril dernier à la Maison de Retraite en présence notamment des représentants du Conseil Départemental.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2° de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-04

ACTUALITÉS P.05-12

CINÉMA P.11

DOSSIER P.13-17

Le budget

TRIBUNE P.18

OTL P.19

DANS LE RÉTRO P.20-24

INFOS PRATIQUES P.25

AGENDA 4° de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°344

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Mai 2017

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL,
Marc Fulgoni et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique ressources utiles)

Finances

Les comptes de gestion 2016 de la commune et de ses budgets annexes, établis par la Trésorerie, correspondent au centime près, en dépenses et en recettes, aux comptes administratifs établis par le service finances de la Mairie. Ces comptes sont consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale des services.

L'affectation des résultats 2016 se décompose de la façon suivante :

	Résultat cumulé en sortie d'exercice	Affectation au compte 1064 (Provision réglementée)	Affectation au compte 1068 Investissement du budget concerné	À reprendre au B.P. 2017 Fonctionnement du budget concerné
Commune	2 453 034,10		2 119 368,16	333 665,94
Eau	202 170,54		42 575,45	159 595,09
Forêt	326 059,49		27 274,83	298 784,66
Locations Industr.	12 524,23			12 524,23
R M E	771 986,79	2 000,00	14 420,37	755 566,42
Pompes funèbres	583,59			583,59
Animations	2 928,45			2 928,45

Les pages « dossier » de ce bulletin vous présentent une ventilation du compte administratif 2016 ainsi que le budget 2017, en fonctionnement et investissement.

Attribution des subventions aux associations et scolaires - année 2017

Les demandes de subvention déposées au titre de l'exercice 2017 ont été examinées en commission finances le 7 mars 2017 et en réunion plénière du 13 mars 2017.

L'examen des demandes est guidé par les principes suivants :

- soutenir et encourager le tissu associatif et scolaire dans ses initiatives et ses activités
- maintenir un niveau de subvention respectant le cadre budgétaire fixé au budget prévisionnel.
- étudier de façon approfondie la trésorerie des associations en relation avec leur activité et les investissements qu'elles engagent.

Associations	Subventions 2017 et observations
ADMR	2 550 €
AITHEX	2 880 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	2 020 €
Les Amis de Pforzheim	100 €
AOEISV <i>Association pour l'organisation d'épreuves internationales de ski dans les Vosges</i>	1 000 €
APEL	250 €
Association Familiale	900 €
Culture et Bibliothèque Pour Tous <i>(1000 à titre de subvention de fonctionnement et 3000 pour la compensation de la location des livres)</i>	4 000 €
Chorale « La Boîte à Chansons »	4 000 €
Club de Scrabble La Bresse	100 €

Associations	Subventions 2017 et observations
Club Vosgien	0 € <i>Pas de subvention, mais demande de règlement de factures de matériel divers - devis de frais et matériels (2650 €)</i>
Comité de jumelage Menaka	4 250 €
Crèche les P'tits Amis de Oui-Oui	45 000 €
Festival de Scrabble	1 000 €
Foyer de ski nordique	2 000 €
GASPC Quote-part attribuée selon effectif	41 620 €
Groupement des agriculteurs	7 200 €
Hautes Vosges Orientation	1 000 €
Irwego Enduro VTT	1 000 €
Justocorps	500 €
La Bressaude	46 000 €
Légion Vosgienne	300 €

Associations	Subventions 2017 et observations
MLC	
Fonctionnement général/Soutien aux activités internes	13 000 €
Fonds d'aide au développement de la programmation culturelle en milieu scolaire	2 430 €
Point info jeune (PIJ)	1 860 €
Aide au fonctionnement de la ludothèque	8 500 €
Action jeunesse : chantier jeunes Eté	1 000 €
Fonds jeunes - Mise en place d'un espace accueil jeunes et soutien d'actions au fil de l'année - soutien à la formation, accueil de stagiaires pro.	1 500 €
Soutien formation professionnelle multimédia	4 100 €
Saint-Nicolas	1 000 €
Cinéma	4 000 €
Festival de l'image et du voyage	1 500 €
Créa Jeunes (1 an sur 2)	500 €
Concours photo + création atelier	500 €
Soutien ados 2017 - « pôle Europe »	2 000 €
Reprise sur la subvention exceptionnelle d'aide structurelle de 20 000 €	-4 000 €
Total MLC	37 890 €

Associations	Subventions 2017 et observations
Maison du Granit	570 €
Médailles militaires	100 €
ONAC (bleuet)	150 €
Orchestre d'harmonie Jeanne d'Arc	4 700 €
Prévention routière	50 €
Rayon de Soleil	23 000 €
Résonance FM	2 500 €
Souvenir Français	300 €
Stanislas Échecs/open d'échecs	500 €
Téléthon	800 €
UNC AFN	300 €
	200 €
UNSS	sur justificatifs des frais
Total subventions associations	238 730 €

Marchés publics

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Avenant n° 2 Travaux d'amélioration de la Route de Niachamp	TRB/Molinari	12 256,20 €	14 707,44 €
Nouveau montant du marché :		341 253,80 €	409 504,56 €
Convention pour l'organisation de temps d'animation dans le cadre des NAP (Aikido)	MLC	20 € la séance	
Mandat de recherche de preneur pour les terrains agricoles communaux laissés libres par un exploitant (73 ha 13 a 27 ca)	SAFER	1 an gratuit reconductible	
Marché de fourniture de fioul et gazole Année 2017	Sarl SIAUD-VALDENNAIRE	Tarifs nationaux publiés par la DGEC avec application de remises forfaitaires	
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un sentier de découverte du paysage industriel de La Bresse (sentier textile)	Association Etc Terra de Fraize	19 800,00 € net	

Contrats - Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail agricole Pré du Régit 3 ha 11 a 60 ca	GAEC du Saichy M. Remy Fabien	7,55 €/ha/an	9 ans
Bail terrain (rôle de culture) 25 m² AP 422p Pré Noël	Mme Duchene Marianne	11,90 €/an	9 ans
Bail terrain d'aisance 400 m² AP 1475p Chemin des fontaines de La Louvière	M. Mme Poirot Christophe	4,50 €/an	9 ans
Convention pour entretien, maintenance et remplacement signalétique du sentier pédagogique Site de Lispach		10 ans	

CONSEIL MUNICIPAL

Conventions

Avenants au bail de location et à la convention d'objectifs passés avec l'association « Les P'tits Amis de Oui-Oui »

Suite à des discussions avec la CAF, dans le cadre du nouveau Contrat Enfance Jeunesse, et eu égard au traitement accordé à d'autres associations, il est apparu opportun d'accorder à l'avenir, aux P'tits Amis de Oui-Oui, la gratuité de la mise à disposition de locaux, compte tenu de sa mission d'intérêt général, à dater du 1^{er} avril 2017. Cette gratuité sera toutefois valorisée comme aide apportée par la commune dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse précité et la perte de loyer sera compensée en grande partie par l'augmentation de l'aide apportée par la CAF à ce titre.

Avenant à la convention de mise à disposition de la crèche halte-garderie « La Maison des Enfants Anicé le Sotré »

Le bâtiment à usage de crèche halte-garderie, au pied des pistes de la station La Bresse-Hohneck, a été mis à la disposition de l'association « La Maison des enfants Anicé le Sotré », par une convention établie le 21 décembre 2010. Cette association a été dissoute et l'association « Rayon de Soleil » a exprimé la volonté de reprendre la gestion de la crèche halte-garderie qui assure essentiellement l'accueil des enfants pendant la saison hivernale (décembre à mars). Cet avenant prévoit, à dater du 1^{er} avril 2017, la gratuité des locaux pour l'association « Rayon de Soleil », hors période hivernale.

Urbanisme - Terrains

Cessions de terrain

Les parcelles BC81p (178 m²) et BC68p (438 m²), situées au Nol, ont été cédées à M. Guillaume NOE, au prix de 5€ le m², zone N du PLU, frais de géomètre et de notaire à la charge de M. NOE

Les parcelles AC317 et AC 187, soit au total 1042 m², situées Chemin de Rechigoutte, ont été cédées à Mme Lydie Arnould, au prix de 25€ le m², zone UB du PLU, frais à la charge de l'acquéreur.

Distraction du régime forestier

Le projet de la Société Labellemontagne pour la réalisation d'un parking déporté « Pont de Blanchemer » avait fait, pour son emprise située en parcelle forestière, l'objet d'une demande de distraction du régime forestier. Suite à l'annulation par le Tribunal Administratif de l'arrêté préfectoral autorisant ce projet au titre de la loi sur l'eau, le projet de parking a été abandonné sur ce site. La parcelle B583, pour une surface de 19 832 ha, a donc été réintégrée au régime forestier.

Autorisation de balisage de divers sentiers par le Club Vosgien

Trois demandes de nouveaux balisages ont été autorisées afin de mettre en oeuvre le balisage des sentiers communaux suivants :

- Modification du tracé secteur « la Lunelle », en aval de la Chapelle de la Lunelle pour éviter certains passages difficiles
- Liaison pédestre reliant le Pont de la Clairie à un itinéraire existant « Roche du Daval »
- Liaison pédestre reliant le Pont des Champions au Col des Feignes sous Vologne

Programme d'actions 2017 des travaux forestiers

Le programme d'actions pour 2017, proposé par les services de l'Office National des Forêts, a été évalué et accepté pour un montant de 149 490 € HT.

Évolution bail emphytéotique BOL D'AIR

M. Régis Laurent, pour la Société Bol d'Air, propose une nouvelle activité « Le Bois des Lutins », susceptible d'intervenir sur terrain communal dans le cadre des emprises du bail. Le Conseil Municipal a approuvé une nouvelle évolution du bail emphytéotique Bol d'Air, les frais engendrés étant à la charge de la société Bol d'Air.

Divers

Motion pour l'avenir de l'hôpital de Remiremont

En 2016, un rapport de l'Agence Régionale de Santé a clairement proposé la fermeture de la maternité de Remiremont, dans le cadre d'une réorganisation territoriale de l'offre publique de soins attachée à la filière hospitalière femme-mère-enfant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Réfute les arguments et conclusions du projet médical commun entre les deux hôpitaux publics, qui déconsidèrent le rôle structurant de l'offre publique hospitalière sur Remiremont pour répondre à l'impératif d'équilibre de l'offre publique de soins, pour respecter une équité d'accès aux soins de proximité en toute sécurité et donc garantir à chacun de nos concitoyens le droit de préserver sa santé.
- Demande que le projet médical soit confronté à l'analyse de praticiens et experts apportant un éclairage indispensable sur la place de l'offre publique hospitalière dans le maintien d'une offre globale de soins et d'aménagement de notre territoire rural et montagnard, confronté à des problèmes spécifiques.
- Demande donc à l'Agence Régionale de Santé et aux instances consultatives et décisionnelles invitées à examiner les termes actuels du projet médical commun de différer leur décision dans l'attente de ces compléments indispensables à une analyse complète et impartiale des tenants et attendus de ce projet de collaboration interhospitalière.

Évolution éclairage public

Depuis le 3 avril 2017, l'éclairage public est éteint de 23 h 30 à 4 h 30, sauf pour la traversée de La Bresse, rue de l'Église, rue du Souvenir, Rampe de l'Hôtel de Ville, rue de la Clairie et rues adjacentes, ceci pour des raisons d'économie et pour encourager à consommer moins d'énergie.

Carte scolaire - rentrée septembre 2017

Par courrier du 10 février 2017, le Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN) confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de classe dans les écoles publiques de La Bresse à la rentrée 2017.

La Commune de La Bresse Recrute

Par mutation, détachement ou sur liste d'aptitude Un(e) policier(e) municipal(e) (H/F)

Poste à temps complet - Date de recrutement envisagée : 1^{er} juillet 2017

Missions du poste :

Missions principales (sous les ordres du responsable de la Police Municipale) : exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, assure une relation de proximité avec la population.

- Police administrative (surveillance générale : veiller au respect des arrêtés préfectoraux ou municipaux, de l'ordre public et de la tranquillité publique)
- Prévention de la délinquance en relation avec la Gendarmerie
- Rédaction des arrêtés de réglementation de la circulation
- Police de la route (respect du Code de la Route, stationnement), sécurité routière, notamment aux abords des écoles
- Gestion des stationnements gênants et abusifs et des épaves automobiles
- Surveillance générale, du marché dominical, des abords des écoles et des édifices et de l'ensemble des bâtiments publics
- Gestion des objets trouvés
- Suivi de la régularité des déclarations de travaux et permis de construire en relation avec le service communal de l'urbanisme
- Animaux errants ou divagants
- Enquêtes de moralité
- Mise en œuvre du protocole aux différentes cérémonies patriotiques
- Alerte à la sécurité civile en cas de découverte d'engins explosifs
- Gestion du stationnement aux abords de la station de ski La Bresse-Hohneck pendant la période hivernale
- Missions de police funéraire
- Gestion des ouvertures temporaires des débits de boissons

Profil recherché :

- Pour un recrutement sur liste d'aptitude être titulaire du concours de Gardien de Police Municipale ou pour un détachement (militaires), remplir les conditions d'ancienneté requises
- Capacités rédactionnelles et orthographiques indispensables
- Connaissances juridiques notamment en matière de procédure pénale
- Sens du service public
- Rigueur et sens de l'initiative
- Disponibilité les week-ends, un week-end sur deux

Statut :

- Poste de gardien de police municipale
- Régime indemnitaire

Renseignements :

Service Ressources Humaines : Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21
Police Municipale : Cyril Laroche - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 15 mai 2017

Monsieur le Maire - 12 Place du Champstel - 88250 La Bresse

Carte européenne d'assurance maladie

Si vous avez l'intention de voyager en Europe, n'oubliez pas votre Carte Européenne d'Assurance Maladie. Gratuite et valable deux ans, elle permet de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux partout en Europe !



Pour la commander, pour vous et votre famille, il vous suffit d'en faire la demande sur votre compte ameli.

Si vous n'avez pas encore de compte ameli, vous pouvez en demander l'ouverture en écrivant à ameli@cpam-epinal.cnamts.fr. La CPAM se chargera de commander votre carte européenne. Vous recevrez votre mot de passe par e-mail et la/les carte(s) par voie postale sous 15 jours.

Chasser à La Bresse

La chasse est un loisir apprécié des Français, mais aussi un art de vivre la nature pour qui aime son contact et se confronter à elle. C'est aussi un facteur de transmission du respect des traditions, d'éthique, de convivialité, du respect d'autrui et des règles, dans un souci de sécurité sans cesse accru.

La chasse nourricière d'autrefois a évolué et s'est adaptée, se transformant en acteur de la protection de la nature (reconnue comme telle), tout en régulant les espèces occasionnant des dégâts.

Si vous êtes intéressé par la chasse, deux sections coexistent à La Bresse au sein de l'association Saint-Hubert (labresse.sthubert@gmail.com). N'hésitez pas à les contacter :

- La Blancheville : 06 80 20 19 46
- La Mariron : 06 71 02 97 39

À la demande, des matinées découvertes peuvent être organisées.



ACTUALITES

Infos - Tri

Dans un souci de sécurité et en accord avec le SMD qui les gère, les points d'apport volontaire situés rue Paul Claudel (devant Super U) ont été déplacés rue du Moulin.



D'autre part, les travaux d'aménagement de l'aire de camping-car de la route des Planches étant terminés, les P.A.V. ont été déplacés pour un meilleur accès aux usagers.



Information du Centre de Secours Animalier

Le Centre de Secours Animalier de Brouvelieures rappelle qu'en période de grandes chaleurs, il ne faut jamais laisser un animal dans une voiture stationnée en plein soleil, même fenêtres ouvertes. L'eau et l'ombre sont une nécessité pour tous les animaux !

Aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Jusqu'au 31 janvier 2018, l'État accorde une aide pour l'acquisition d'un cycle neuf à pédalage assisté n'utilisant PAS de batterie au plomb.

Cette aide est attribuée aux personnes physiques majeures justifiant d'un domicile en France, aux personnes morales justifiant d'un établissement en France et aux administrations de l'État.

Son montant est fixé à 20 % du coût d'acquisition, hors options, toutes taxes comprises, sans être supérieur à 200 €.

Retrouvez les conditions d'attribution, les modalités de demandes de l'aide sur : <http://www.asp-public.fr/bonus-velo>

Aménagement foncier

Avis aux propriétaires fonciers

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin de mars, le Conseil Départemental a institué une Commission Communale d'Aménagement Foncier chargée de proposer une révision de la réglementation communale des boisements.

Nous informons les propriétaires de biens fonciers non bâtis de la commune de La Bresse que, conformément aux dispositions de l'article L. 121-3 du Code Rural, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires et de deux suppléants, exploitants ou non.

Nous informons également les propriétaires forestiers que, conformément aux dispositions de l'article L. 121-5 du Code Rural, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux propriétaires forestiers et de deux suppléants.

Les candidats devront se faire connaître à la mairie avant le 15 mai, date de l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis et de la désignation des propriétaires forestiers.


à La Bresse
Photos d'identité toutes normes
et
portrait en extérieur
photographie immobilière
Photographie événementielle




contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse


la Centrale Foncière
VENDRE • ACHETER • LOUER

L'immobilier des Hautes Vosges

Spécialiste de la résidence secondaire depuis 1988 !
Tél : 03.29.25.67.25
Mail : contact@lacentralefonciere.com



Travaux de voirie

L'hiver s'achevant, les travaux de voirie dans la Grand rue et le secteur des Champions ont repris.

Pour la Grand rue, il reste à :

- remplacer une canalisation d'eau potable jusqu'à la rue de la Gasse et de la rue François Claudel à la place du Champel
- recalibrer la chaussée jusqu'à la rue des Proyes, puis recouvrir d'enrobés (part du Département)
- poser les bordures et caniveaux
- poser les canalisations d'eau pluviale pour renforcer le réseau.



Des feux tricolores seront installés le temps des travaux, et la déviation par la rue François Claudel est remise en place. Ces travaux devraient être achevés pour l'été.

Pour le secteur Champions - Bellevue, la deuxième tranche de travaux (sur les 4 prévues à échéance 2019) a démarré avec le remplacement du réseau d'eau potable rue des Champions, la pose d'une canalisation d'eau potable le long du stade des Champions, la pose de canalisations d'eaux usées (par le SIA), de réseau pluvial et de réseaux secs (télécom, électricité et éclairage). Ces travaux concernent la rue des Champions, qui sera partiellement barrée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ces travaux entraîneront des perturbations au niveau de la circulation, nous vous remercions d'avance de votre compréhension.



Conseil municipal des jeunes : stop à la pub !

Vous trouverez bientôt à votre disposition en mairie des petits autocollants « STOP PUB », réalisés par le Conseil municipal des jeunes de la Bresse.

Les jeunes ont réfléchi au gâchis de papier qu'engendre l'impression de publicité, et ont eux-mêmes dessiné ces autocollants.

C'est une fierté pour eux de savoir que leurs réalisations seront sur les boîtes aux lettres de la commune et qu'ils contribueront ainsi à la préservation de l'environnement.

Rappelons que cet autocollant vous évitera de recevoir les paquets de publicité, mais ne vous empêchera pas de recevoir le bulletin La Bresse Infos.



Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Services Express

Qualité PRO

24 h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

ALESSIO MENUISERIE

MENUISERIE TRADITIONNELLE,
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces
88250 La Bresse

03.29.22.37.28
alessio.menuiserie@orange.fr

ACTUALITES

26^e Festival de sculpture Camille Claudel

Semaine de l'Ascension rime avec ville en ébullition depuis 1990 : le Festival de sculpture Camille Claudel s'apprête à vivre sa 26^e édition, du 20 au 28 mai.

Quatre pôles accueillent le festival

- la Halle couverte de l'Espace Loisirs Patinoire, avec les sculpteurs sur bois, les ateliers Créa'Jeunes, l'espace convivial de buvette et restauration et les animations
- le parking de la Halle des Congrès, avec les sculpteurs sur pierre et métal et un atelier de forge
- la Halle des Congrès avec une exposition - vente des œuvres des festivals précédents
- la Maison de La Bresse, avec l'exposition de Gé Pellini, invité d'honneur, la boutique et l'exposition des œuvres de Créa'Jeunes.
- Mais la ville entière fête l'art et la sculpture, avec des expositions d'artistes amateurs et professionnels dans les vitrines des boutiques et un parcours de découverte des sculptures installées dans la ville.

Les sculpteurs

Très nombreux à avoir postulé, seuls 16 sculpteurs professionnels ont été retenus. S'y ajoutent trois projets de lycées professionnels (Neufchâteau, Remiremont, Tournai-Belgique) et les deux associations locales : la Maison du Granit et l'atelier sculpture sur bois de la MLC.

Les enfants et même les adultes peuvent aussi s'initier à la sculpture, par les ateliers Créa'Jeunes, ouverts au public du jeudi 25 au dimanche 28.

Une animation autour de la forge sera également proposée par Cédric Colin, du jeudi au dimanche.

L'invité d'honneur

Gé Pellini, artiste nancéien à la réputation mondiale, est un spécialiste des taureaux et rhinocéros, qu'il épure dans des matériaux nobles : marbre, bronze, aluminium, ou encore pierre calcaire et résine. Sa ligne de conduite est «less is more», qu'on pourrait traduire par «moins, c'est mieux». La fluidité de ses œuvres approche la perfection et ne peut laisser indifférente.

Il a réalisé des œuvres monumentales dans de nombreux pays : Chine, Pologne, Russie, Turquie, Maroc, Japon, Chypre, Guatemala, Luxembourg... Il expose également partout dans le monde, et notamment dans des galeries permanentes à Paris, Genève, Strasbourg, Saint-Paul-de-Vence et La Palmyre.

Rendez-vous donc à la Maison de La Bresse pour découvrir ses œuvres, et vendredi 26 mai à 17h30, pour une rencontre apéritive avec l'artiste.

Les temps forts

Lundi 15 mai : début du travail des sculpteurs sur pierre

Vendredi 19 mai, 18h, salle des fêtes : ouverture du festival, accueil des sculpteurs

Samedi 20 mai, 9h : début du travail des sculpteurs sur bois et métal - 14h : ouverture de la boutique et de l'exposition Gé Pellini (vernissage à 18h)

Dimanche 21 mai : animation musicale avec le groupe Ceci-Cela

Lundi 22, mardi 23, mercredi 24 mai : émissions de radio «Bouillons de culture», avec des sculpteurs, sur Résonance FM (enregistrement ouvert au public, diffusion en direct)

Mercredi 24 mai, 11h30 : présentation des œuvres réalisées lors des ateliers scolaires Créa'Jeunes.

Jeudi 25 mai, 11h : apéritif concert avec l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc - 15h : promenade romantique des costumés du Carnaval Vénitien de Remiremont

Samedi 27 mai, 18h : présentation des œuvres par les sculpteurs

Dimanche 28 mai, 15h : animation musicale folklorique, avec le groupe d'Arts et Traditions populaires des Hautes Vosges «Les Myrtilles» - 17h30 : proclamation des prix, tirage au sort du gagnant de l'œuvre élue Prix du public

Le programme complet est à retrouver sur le site www.festival-sculpture.fr ou à l'accueil du festival et de la mairie.



« Encantador »
Nelson ALVAREZ - Équatorien



« Wyvern »
Mark THOMSON - Britannique



« L'hydre de Lerne »
Christian PIERREFIXE dit Duroc - Français



« Le Houéran »
Charles-Louis MARCHAND - Français

« Argonauti »

Carlo ABBA - Italien



« Rencontre intemporelle »

Christian JAMOYE - Belge



« Leprechaun »

Kévin THOMAS - Français



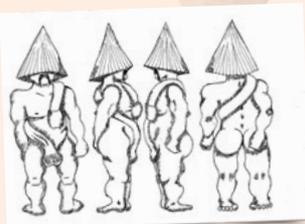
« Apis Flamand »

Thierry LAUWERS - Belge



« El Curupi »

Juan Carlos CORTES - Argentin



« Loreley »

Simone LEVY - Suisse-Anglaise
vivant en Allemagne



« Icarus »

Vahe TOKMAJYAN
Arménien-Canadien vivant au Canada



« Excalibur »

Lycée Professionnel Régional
de Neufchâteau
Flora MARTINOT - Française
Laura DRIGO - Française



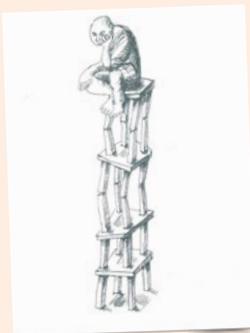
« L'aigle »

Francisco MATEOS - Argentin



« Farfadet, gardien de maison »

Piotr BIES - Polonais



« La gardienne »

Institut St-Luc de Tournai en Belgique
Aymeric DANANAI et Charles GUERDIN - Français



« Leda »

Ihor TKACHIVSKYI - Ukrainien



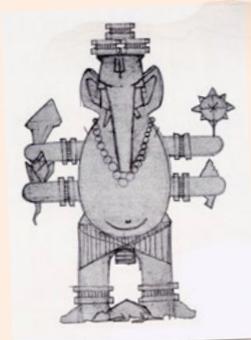
« Hamadryade »

Christophe DEMAN - Belge



« Lord Ganesha »

Krishnendu SIMLAI - Indien



« Paix sur terre »

Ferry MATHIEU - Français



« Gealé »

La Maison du granit



« Le rocher de Sisyph »

Atelier de sculpture
sur bois de la Maison des Loisirs
et de la Culture



ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants



La Pizz...

La Pizz... s'est dotée d'une terrasse pour mieux vous accueillir. Et toujours ses pizzas sur place, dans la salle de restaurant ou à

emporter, mais également des pâtes et des salades.

Ouvert 7/7 de 11 h à 13 h 30 et le soir à partir de 18 h

LA PIZZ...

24 grande rue - La Bresse

Tél. : 09 84 02 70 04 - www.la-pizz-la-bresse.com

Y'a d'la vie chez

« les P'tits Amis de Oui-Oui » !

L'équipe de professionnelles qui s'occupe des enfants au quotidien s'attache à favoriser le développement global et harmonieux de chaque enfant, de ses potentialités intellectuelles, affectives et artistiques, en s'appuyant au maximum sur ses compétences.

Pour ce faire, un environnement riche et motivant est mis en place et de nombreuses activités sont proposées : chant, danse, cuisine, musique, psychomotricité, peinture, jeux d'eau ou de neige, jeux dans le sable, etc.

Les sens des enfants sont mobilisés pour favoriser leur expression verbale et non verbale et leur apprendre à vivre en société, étape indispensable pour une future scolarité réussie !

C'est dans ce sens que les sorties à l'extérieur et les échanges avec les autres structures sont développés : sorties piscine, crêpes à la résidence des sapins, galettes, visite à la maison de retraite pour Carnaval, matinées au RAM avec les assistantes maternelles, ludothèque...

Bourse aux plants

L'arrivée du printemps relance la frénésie des Jardiniers de la Bresse. Certes François Galland, l'une de leurs chevilles ouvrières, s'en est allé dernièrement, mais, soutenue par ses fidèles adhérents, la nouvelle équipe entend bien poursuivre son chemin sur les traces que leur ami François a laissées.

Ainsi, dimanche 28 mai, ils renouvellent leur bourse aux plants, moment d'échange placé sous le signe de la convivialité. Dès 8 h 30, toute personne disposant d'un surplus de plants, légumineux ou floraux, est invitée à venir les déposer sur le stand installé place du Champstel où elle trouvera peut-être le pied de tomate ou d'oignon qui lui manque !

Et pour ceux qui n'ont rien à échanger, jusqu'à midi, ils pourront acquérir des plants contre un modeste soutien pécuniaire à l'association. Force conseils seront bien sûr offerts à tous. Quant à l'échange d'expériences, il sera un formidable enrichissement réciproque.

Renseignements au 06 45 03 01 35



Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR

CHEZ FRED



LA BRESSE
03.29.25.41.19

www.boucherie-traiteur-blerren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Les Briconautes

Meubles de montagne
Décoration - Outillage

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

Joël Couchouren et Fernand Lamy-Chappuis

L'exposition de Joël Couchouren, « Les gens d'ici », se poursuit à la Maison de La Bresse jusqu'au 14 mai. Ne manquez pas

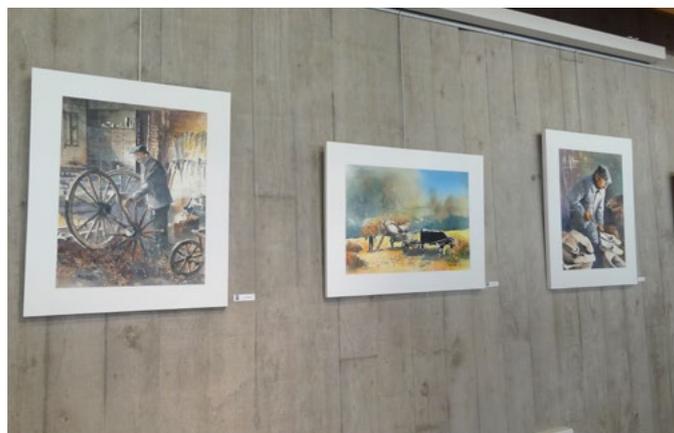
ces photographies en noir et blanc racontant la vie des paysans vosgiens, rehaussées par la collection d'outils anciens des Racines Bressaudes.



Un parcours à faire en famille est proposé à l'accueil, par Claudine et Nathalie, qui sauront vous donner quelques précieux renseignements à propos des outils que vous ne reconnaîtriez pas...

Parallèlement sont présentées des aquarelles de Fernand Lamy-Chappuis : inspirées de cartes postales de Joël Couchouren, le peintre a apporté sa technique et ses couleurs pour donner une autre vie à ces scènes paysannes.

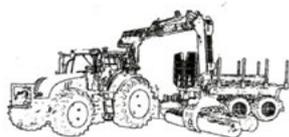
À noter la présence de Joël Couchouren le week-end du 13-14 mai.



Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28

remi.curien@wanadoo.fr



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 10 mai
Horaires à retrouver sur les programmes

disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 10 mai au 16 mai



C'EST BEAU LA VIE QUAND ON Y PENSE

Sortie : 12 avril 2017 (1 h 33). Comédie dramatique française réalisée par Gérard Jugnot avec Gérard Jugnot, François Debloek, Isabelle Mergault

Loïc Le Tallec ne s'est jamais vraiment occupé de son fils. Quand ce dernier disparaît dans un accident de la route, Loïc est dévasté. Il n'a plus qu'une idée en tête : retrouver celui qui vit désormais avec le cœur de son fils. Il va tomber sur Hugo, un jeune que ce cœur tout neuf rend totalement déraisonnable et incontrôlable. Leur rencontre promet d'être explosive.

GHOST IN THE SHELL

Sortie : 29 mars 2017 (1 h 47). Action, Science fiction américaine réalisée par Rupert Sanders avec Scarlett Johansson, Pilou Asbæk, Takeshi Kitano

Dans un futur proche, le Major est unique en son genre : humaine sauvée d'un terrible accident, son corps aux capacités cybernétiques lui permet de lutter contre les plus dangereux criminels. Face à une menace d'un nouveau genre qui permet de pirater et de contrôler les esprits, le Major est la seule à pouvoir la combattre. Alors qu'elle s'apprête à affronter ce nouvel ennemi, elle découvre qu'on lui a menti : sa vie n'a pas été sauvée, on la lui a volée. Rien ne l'arrêtera pour comprendre son passé, trouver les responsables et les empêcher de recommencer avec d'autres.



Semaine du 17 mai au 23 mai



UN PROFIL POUR DEUX

Sortie : 12 avril 2017 (1 h 40). Comédie, Romance française, allemande, belge réalisée par Stéphane Robelin avec Pierre Richard, Yaniss Lespert

Pierre, veuf et retraité, ne sort plus de chez lui depuis deux ans. Il découvre les joies d'internet grâce à Alex, un jeune homme embauché par sa fille pour lui enseigner les rudiments de l'informatique. Sur un site de rencontre, une ravissante jeune femme, Flora63, séduite par le romantisme de Pierre, lui propose un premier rendez-vous. Amoureux, Pierre revient. Mais sur son profil il a mis une photo d'Alex et non la sienne. Pierre doit alors convaincre le jeune homme de rencontrer Flora à sa place.

CESSEZ LE FEU

Sortie : 19 avril 2017 (1 h 43). Drame français, belge réalisé par Emmanuel Courcol avec Romain Duris, Céline Sallette, Grégory Gadebois

1923. Georges, héros de 14 fuyant son passé, mène depuis quatre ans une vie nomade et aventureuse en Afrique lorsqu'il décide de rentrer en France. Il y retrouve sa mère et son frère Marcel, invalide de guerre muré dans le silence. Peinant à retrouver une place dans cet Après-guerre où la vie a continué sans lui, il fait la rencontre d'Hélène, professeure de langue des signes avec qui il noue une relation tourmentée...



Semaine du 24 mai au 30 mai



LES SCHTROUMPFES ET LE VILLAGE PERDU

Sortie : 5 avril 2017 (1 h 30). Animation, Comédie américaine réalisée par Kelly Asbury avec Laëtitia Milot, Gérard Hernandez, Arié Elmaleh

La Schtroumpfette, le Schtroumpf costaud, le Schtroumpf à lunettes et le Schtroumpf maladroit ont filé en douce pour suivre une carte vers un mystérieux village. Mais le chemin qui y mène regorge d'embûches, de créatures magiques et de souterrains labyrinthiques. Il leur faudra par ailleurs redoubler de prudence puisque Gargamel n'est pas loin et compte bien les arrêter.

DJANGO

Sortie : 26 avril 2017 (1 h 55). Biopic français réalisé par Étienne Comar avec Reda Kateb, Cécile de France, Beata Palya

En 1943 pendant l'occupation allemande, le tsigane Django Reinhardt, véritable « guitar hero », est au sommet de son art. Chaque soir il fait vibrer le tout Paris aux Folies Bergères avec sa musique swing alors qu'en Europe, ses frères sont pourchassés et massacrés. Lorsque la propagande allemande veut l'envoyer à Berlin pour une série de concerts, il sent le danger et décide de s'évader en Suisse aidé par une de ses admiratrices, Louise de Klerk. Pour passer, il se rend à Thonon-les-Bains, sur les bords du lac Léman, avec sa femme enceinte, Naguine et sa mère Negros. Mais l'évasion est plus compliquée que prévue, Django et ses proches se retrouvent plongés dans la guerre. Pendant cette période dramatique, il n'en demeure pas moins un musicien exceptionnel qui résiste avec sa musique, son humour, et qui cherche à approcher la perfection musicale...



Semaine du 31 mai au 06 juin



BOULE ET BILL 2

Sortie : 12 avril 2017 (1 h 20). Comédie belge, française réalisée par Pascal Bourdiaux avec Charlie Langendries, Franck Dubosc, Mathilde Seigner

La famille de Boule mène une existence aussi heureuse que paisible. Bill est parfaitement intégré dans cette petite famille, Boule travaille bien à l'école, sa maman donne des cours de piano à domicile tandis que son père est un dessinateur reconnu.

Tout bascule lorsque l'héritière de ses bandes dessinées, bourru et acariâtre, rejette le travail du père de Boule. Elle y voit une grosse panne d'inspiration due au fait que sa famille vit dans un bonheur très négatif sur sa créativité. Le père de Boule revient à la maison avec la ferme intention de réveiller sa famille de ce bonheur en générant un grand nombre de « bêtises ».

Boule et Bill mais aussi la maman vont également se mettre à faire dérailler ce « bonheur » familial jusqu'à l'explosion.

SOUS LE MÊME TOIT

Sortie : 19 avril 2017 (1 h 33). Comédie française réalisée par Dominique Farrugia avec Gilles Lellouche, Louise Bourgoin, Manu Payet

Delphine et Yan divorcent. Alors que sa situation financière ne lui permet pas de retrouver un domicile, Yan se rappelle qu'il détient 20% de la maison de son ex-femme. Il revient alors vivre chez Delphine, dans ses 20%. Les deux ex vont découvrir les joies de la colocation forcée...



ACTUALITES

Rayon de gourmandise

Le mois d'avril était placé sous le signe du réveil de la nature et des plaisirs de plein air, avec des activités éducatives, ludiques et écologiques telles que la création du potager aromatique suspendu, la découverte de l'Ultimate Frisbee et bien d'autres.

Au mois de mai, Rayon de soleil propose aux enfants de poursuivre sur une note d'apprentissage ludique et de partage, avec des « Ateliers Gourmands et Rigolos » animés avec l'association Cook Event Services les 3 et 17 mai.

Et tout au long de l'année, l'association propose des créations originales dans une ambiance rassurante et bienveillante assaisonnée de rire et de bonne humeur. L'accueil se fait à la carte, les repas sont réalisés par un restaurant local et un nouveau système d'accueil a vu le jour pour faciliter le quotidien.

*Renseignements : 07 68 88 60 06 - resarayondesoleil@gmail.com
facebook : Rayon de Soleil La Bresse*



Atelier scrapbooking aux NAP

Nathalie, surnommée Lalie Bonbek, propose tous les vendredis un atelier récréatif de scrapbooking. À partir de papier imprimé, de machines de découpe, de techniques de tampons, les enfants se lancent dans un projet créatif : ils décorent selon leur imagination des boîtes à explosion et des carnets à soufflets.

Grand succès assuré !



Concours « Big Challenge »

Comme chaque année, les deux professeurs d'anglais ont proposé à tous les élèves du Collège Saint-Laurent de s'inscrire au concours national Big Challenge qui aura lieu cette année le 4 mai.

L'objectif de ce concours est de créer une stimulation autour de l'apprentissage de l'anglais, quelle que soit la classe. 54 questions de grammaire, de civilisation, de prononciation, de vocabulaire sont proposées à chaque niveau de classe avec des degrés différents de difficultés.

Des lots récompenseront les 260 000 participants provenant de plus de 2 000 collèges, et les mieux classés décrocheront peut-être un voyage à Londres, une tablette, une enceinte bluetooth ou une perche à selfie.

Depuis le mois de décembre, les élèves peuvent s'entraîner sur un quiz proposé par le site du Big Challenge, et progressent bien, avec l'espoir d'être le mieux classé au niveau du collège, voire au niveau départemental ou national.



Douce'heure

Sophro-Relaxologue

contact@lademeuredes2tresors.com

88250 La Bresse

06 07 96 57 98

Il ne suffit de pas
grand chose pour se
sentir et aller mieux...

Sur rendez-vous

Nathalie diplômée et membre de la CSS

Le Bien être est en vous

LE DOSSIER

Le budget



“ En matière budgétaire, les collectivités sont confrontées à une équation difficile : faire face à une augmentation des dépenses tout en subissant une baisse des recettes.

Le vote du budget est un acte fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

C'est bien sûr un travail important d'études, de calculs, de réflexions, de prises de décisions en début d'année, mais c'est également un contrôle continu de tous les jours afin de respecter les engagements pris.

Vous découvrirez dans ce dossier les grandes lignes des réalisations 2016 et des prévisions 2017. Si cela s'avère nécessaire, n'hésitez pas à nous demander des précisions complémentaires.

Bonne lecture.

Maryvone Crouvezier, Adjointe aux finances ”

LE DOSSIER

Le 27 mars dernier, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année 2016, puis a voté les budgets primitifs 2017.

Dans notre commune, il faut distinguer les budgets suivants :

- Le budget principal de la commune,
- les budgets annexes tels que : eau, forêts, lotissements, RME (voté initialement par le Conseil d'exploitation de la RME).
- Les structures telles que le CCAS (dont Ehpad et SSIAD) et l'OTL (Office de tourisme, centrale de réservation, camping) ont leurs propres budgets (budgets autonomes), votés par les conseils d'administrations respectifs.

Les grands principes des budgets (réalisés et prévisionnels) :

Que sont les comptes administratifs et de gestion, les budgets primitifs ?

En comptabilité publique, deux types de comptes interviennent : le compte administratif et le compte de gestion. En effet, la mairie ne peut percevoir ou dépenser de l'argent sans passer par la Trésorerie. C'est elle qui encaisse les recettes, recouvre les créances, paye les dépenses pour le compte de la mairie.

- Le **compte administratif** (2016) correspond aux écritures de recettes et dépenses réalisées dans l'exercice (l'année) et enregistrées par les services de la mairie.
- Le **compte de gestion** (2016), lui, correspond aux opérations effectuées par la Trésorerie.

En fin d'exercice, ces deux comptes doivent donc correspondre au centime près.

Les budgets primitifs de l'année 2017 sont élaborés par les services communaux et permettent d'engager des dépenses, dans la limite des sommes autorisées, et bien sûr de recouvrer les recettes attendues. Tous ces comptes sont divisés en deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.

Retour sur le compte administratif 2016 de la Commune

Une maîtrise des dépenses au plus juste et un contrôle des autorisations de dépenses par le service des finances ont permis d'optimiser le résultat 2016.

Fonctionnement 2016

Les recettes de fonctionnement 2016, s'élèvent à 9 471 074 € (en 2015 : 9 500 290 €) composées notamment de :

906 561 € de produits des services	Produits agricoles, concessions cimetière, cantine, crèche garderie, mise à disposition de personnel vers d'autres structures, remboursements de frais
+	
1 654 644 € de dotations et participations	Dotations versées par l'Etat, malheureusement en baisse tous les ans depuis 2013 (pour rappel, ces dotations s'élevaient à 1 918 632 euros en 2015 !)
+	
3 941 998 € d'impôts et taxes	Taxes d'habitation, foncières, foncières sur non bâti, contribution foncière des entreprises, ainsi que les taxes de séjour et les taxes sur les remontées mécaniques perçues et reversées à l'OTL
+	
886 213 € d'autres produits de gestion	Reversement du budget RME, revenus des immeubles, redevances perçues au titre des délégations de service publique, autres produits divers
+	
2 081 658 € d'excédent 2015 reporté	
=	

Total recettes de fonctionnement 2016 : 9 471 074 €

La section de fonctionnement se compose des dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité, on y trouve :

- des charges générales telles que l'énergie, l'eau, le chauffage, l'entretien et la maintenance, les prestations de services, etc,
- les charges de personnel
- les charges financières comme les intérêts de la dette, les subventions aux associations, etc.

Côté recettes, on y trouve les dotations de l'État, les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière), les revenus des services municipaux comme la cantine scolaire, les excédents des budgets annexes (RME, forêts), les redevances des Délégations de services publics (stations de ski...), etc.

La section d'investissement compile les dépenses concernant le patrimoine de la commune (constructions de bâtiments, travaux de voiries, d'infrastructures, le remboursement de la dette, etc.) et les recettes telles que les subventions obtenues de différentes structures comme l'État, la Région, le Département et autres, les emprunts contractés, et l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement de l'année précédente).

Ces recettes ont permis de faire face aux dépenses de fonctionnement 2016 qui s'élèvent à 7 018 040 € (en 2015 : 7 163 153 €) et se décomposent selon le détail ci-contre :

Le résultat de fonctionnement 2016, de 2 453 034 € permettra principalement d'alimenter la section investissement du budget 2017 pour la couverture de ses dépenses.

1 987 737 €	> Charges à caractère général
	Energie, carburants, chauffage, entretien de bâtiments et de voirie, maintenance, prestations de services
3 019 969 €	> Charges de personnel
	Rémunérations, charges patronales, assurances statutaires, concernant 81 postes dont 16 à temps non complet
1 391 743 €	> Autres charges de gestion
	Subventions au CCAS, aux associations, aux établissements scolaires, subvention à l'OTL ainsi que reversement de la taxe de séjour et taxe sur remontées mécaniques, contingent incendie
245 634 €	> Charges financières (intérêts des emprunts) et autres charges diverses
372 957 €	> Amortissements et provisions

Total charges de fonctionnement 2016
7 018 040 €

Investissement 2016

Comment et pourquoi :

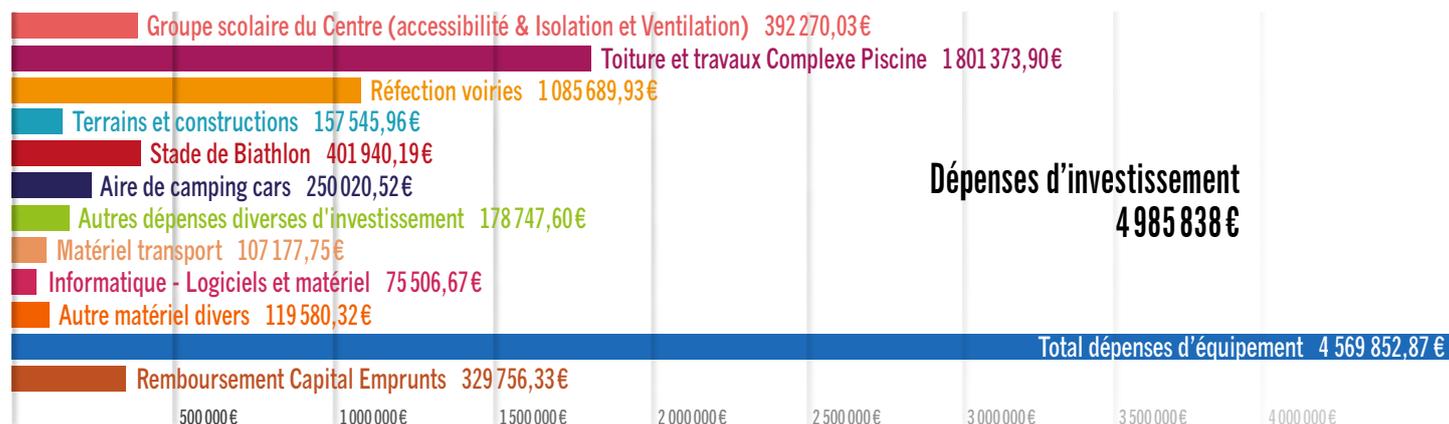
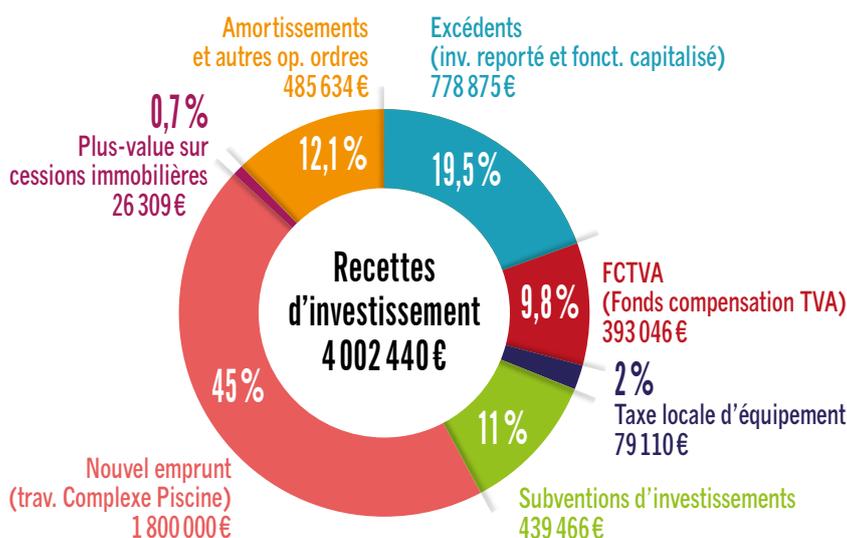
Les principales recettes sont :

- Les subventions comptabilisées dans l'année. Un décalage dans le versement de ces subventions est toujours à prendre en compte : un acompte est enregistré au démarrage des travaux, le solde lui n'est bien sûr versé qu'à la fin du dossier administratif de l'investissement concerné.
- Le FCTVA (récupération d'une partie de la TVA des investissements de l'année précédente), ainsi que la Taxe locale d'équipement perçue lors d'opérations de constructions immobilières.

L'excédent de fonctionnement capitalisé, le solde d'exécution des investissements des années antérieures, sont considérés également comme des recettes d'investissement.

Toutes ces recettes sont utilisées pour faire face aux dépenses permettant d'accroître ou de maintenir le patrimoine de la commune, comme l'achat de matériels durables, de constructions de bâtiments, de travaux d'infrastructures. Elles permettent également le remboursement en capital de la dette.

En ce qui concerne les investissements 2016, les recettes et dépenses sont représentées dans les graphiques ci-après.



Autres principaux résultats 2016 :

Le résultat de fonctionnement du budget Forêts présente un solde positif 2016 de 326 059 €, ce qui permet de reverser 250 000 € dans le budget 2017.

Année satisfaisante également pour la RME, malgré les problèmes connus suite à la sécheresse. Le compte administratif de la RME dégage un excédent 771 987 €. Celui-ci permettra d'abonder le budget communal 2017 à hauteur de 700 000 €.

Ces reversements en faveur du budget principal ne contraignent ni les programmes respectifs d'investissements à venir de ces deux budgets, ni les moyens liés au bon fonctionnement de leur service.

Le budget de l'eau, budget qui doit obligatoirement s'autofinancer, présente un résultat de fonctionnement de 202 171 €

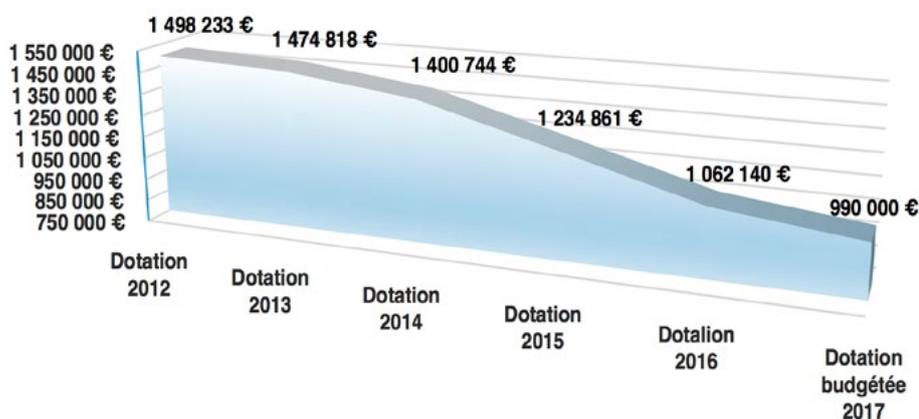
L'Office de Tourisme et Loisirs a dégagé un excédent de 127 902 €. Une baisse des charges, suite à la fermeture de la piscine pour travaux pendant presque neuf mois, explique partiellement cet excédent. La commune a abondé le budget de fonctionnement de l'OTL, par sa subvention de 165 000 €, par le reversement de la taxe de séjour ainsi que celui de la taxe sur les remontées mécaniques. Le compte administratif de fonctionnement du camping du Haut des Blanches présente un résultat positif de 29 778 €.

LE DOSSIER

Prévisions budgétaires 2017

Construire un budget devient un exercice de plus en plus contraignant. En effet, la baisse continue depuis 2012, et surtout depuis 2014 des dotations de l'État (environ 500 000 € cumulés) nous oblige à limiter les dépenses, en priorisant les travaux et investissements.

Dotation globale de fonctionnement



Comment se construit le budget primitif :

Les services, en relation avec l'adjoint de référence, formulent leurs demandes qui sont approuvées, rejetées ou reportées par les élus, en fonction des possibilités financières de la commune. Après de nombreuses réunions et commissions, le service finances compile toutes les opérations qui deviennent le Budget.

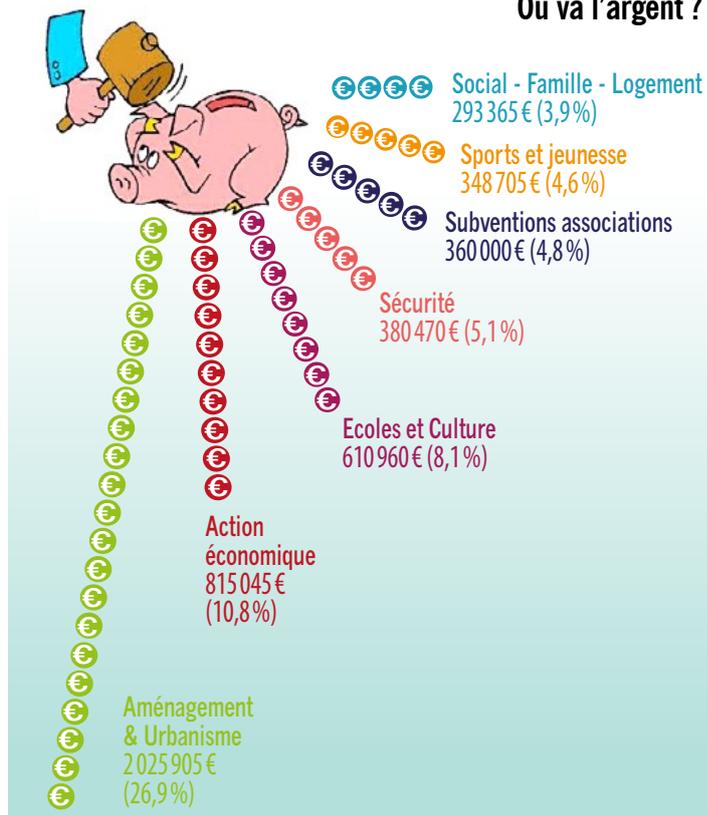
Tout au long de l'année, un contrôle est établi afin que les crédits alloués à chaque service soient respectés. Toute dépense proposée non prévue peut, après étude par les élus, être accordée, reportée voire refusée, en fonction des justifications et possibilités financières de la commune.

Le budget de fonctionnement 2017 de la commune a été voté à l'équilibre pour : 8 709 800 €.

D'où vient l'argent ?



Où va l'argent ?



Les principaux projets d'investissements 2017



457 000 € : Terrains : Acquisition (selon opportunités) et aménagements, tels que passe à poisson à Lispach, mise en place Zéro Phyto, aire à containers aux Carrières-Le Chajoux, aires de jeux à la piscine et terrain de pétanque, quilles, etc.

206 000 € : Camion 4x4 (tri-benne et viabilité hivernale en remplacement du « Kerax ») et une saleuse de 4 m³.



478 000 € : Aménagement du col de Grosse Pierre, qui devrait voir enfin son démarrage courant 2017 après de nombreuses difficultés pour finaliser ce projet, notamment foncières.

635 000 € : Au cimetière des Proyes, construction d'un nouveau funérarium, dans un lieu propice au recueillement, en remplacement du funérarium actuel, trop petit et ne répondant plus aux normes actuelles et l'aménagement de la plate-forme supérieure du cimetière en vue d'en augmenter sa capacité.



1 328 450 € : Voirie et réseaux, notamment rue de Bellevue-Champions (2^e tranche), Grande Rue (en collaboration avec les services du département), programmes annuels de reprofilage, enrobé, gravillonnage, réseaux secs rue Mougel-Bey et nombreux autres chantiers.

663 050 € : Matériels et frais investissements divers.

1 248 670 € : Travaux dans bâtiments communaux, notamment, couverture et isolation toiture Mairie, maison des associations (ex-MLC), suite travaux isolation et ventilation du groupe scolaire du Centre, toilettes publiques et modification console de l'orgue à l'Église, suite travaux de réhabilitation au Camping...



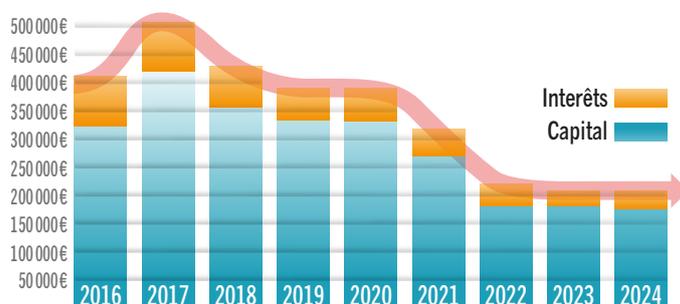
Évolution de la dette communale :

Courant 2016, un emprunt de 1 800 000 € a été contracté pour faire face aux travaux de près de 2 millions d'euros du complexe des Proyes (piscine, halle des Congrès), d'une durée de 15 ans, à un taux fixe 1,2 %.

L'encours, au 1^{er} janvier 2017 est de : 3 351 708 €

Dette/habitant : 754 € (population INSEE : 4 446 habitants)

Cette dette est nettement inférieure à la moyenne des communes de la même strate (1 084 € par habitant).



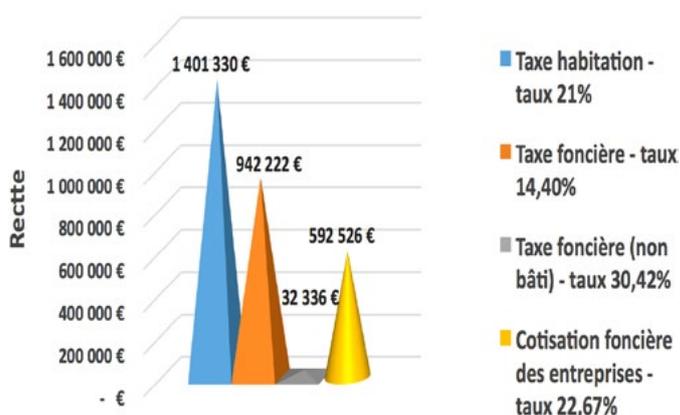
Taxes directes locales prévisionnelles 2017 :

En 2017, les bases d'imposition, communiquées par les services des impôts, ont subi une hausse de 0,40 % (au lieu des 0,9 % ou 1 % les années précédentes). Les taux communaux appliqués sur ces bases seront les suivants :

Taxe habitation : 21,0 % - Taxe foncière : 14,4 % - Taxe sur foncier non bâti : 30,42 % -

Cotisation foncière des entreprises : 22,67 %

Que rapportent les taxes directes locales à notre commune ?



TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Le 27 mars dernier, le conseil municipal a validé le budget pour 2017.

Dans l'élaboration de cette feuille de route budgétaire, il a fallu prendre en compte une donnée avec encore plus d'attention, le montant de la dotation que l'État verse à la commune.

Cette dotation est en baisse continue depuis 2013 et cette baisse cumulée représente plus de cinq cent mille euros de perte de recettes pour notre commune. Ensuite, analyser en détail le fonctionnement général, inventorier les projets sur lesquels nous avons émis des priorités. Lors de la dernière campagne électorale, nous avons par la voix de notre tête de liste, émis le fait « d'assumer l'existant et de ne pas partir sur des projets pharaoniques... » : cette expression prend aujourd'hui tout son sens tant la marge de manœuvre s'est considérablement réduite ces derniers temps.

Nous ne remettons pas en cause l'investissement, mais notre volonté est de proposer une action ajustée et utile. La mise en œuvre des travaux de la piscine en est un exemple. Un autre : la minorité s'est d'abord étonnée de la mise en route du projet funéraire au cimetière des Proyes ; elle a ensuite remis en cause ce projet, que nous avions affiché sur notre programme en 2014 et qui devient d'autant plus une nécessité, pour répondre aux nouvelles normes auxquelles le bâtiment actuel ne répond plus. Pour nous, il n'est plus concevable de se retrouver dans un moment de deuil en cohabitation avec les utilisateurs des transports en commun, face à un commerce où passe une grande affluence alors que dans ces moments pénibles, nous cherchons tous de l'intimité et du recueillement.

Nous avons fait le choix fort du maintien des subventions aux associations, ce qui n'est pas forcément le cas dans les communes avoisinantes. Nous avons été une nouvelle fois surpris par la position abstentionniste de nos collègues minoritaire pour l'attribution de demandes pour les groupes associatifs les plus représentatifs et actifs de la commune.

Nous avons dû également dégager des provisions pour des dépenses éventuelles afin de pouvoir pallier notamment à la mauvaise santé financière de l'EHPAD, ou pour litige juridique datant de la municipalité précédente, non solutionné à ce jour. Pour ces principales raisons, et pour la première fois depuis 2011, nous n'avons pas eu d'autres choix que de faire appel à un effort mutualisé des contribuables en augmentant de manière raisonnable les impôts locaux.

Cet hiver a été encore une fois marqué par un enneigement limité. Heureusement, grâce à la neige de culture, les stations ont réussi à maintenir un manteau blanc suffisant pour satisfaire la clientèle et boucler ainsi, une saison moyenne. Au niveau du domaine nordique, la tendance est la même. Malgré cela, une vingtaine d'épreuves sportives ont été organisées pour le compte de plusieurs clubs. Après l'annulation de la trace vosgienne et le refus pour deux compétitions prévues en repli pendant la période des vacances de février, il a été décevant d'entendre que la commune de la Bresse ne jouait pas le jeu en la matière. Une prochaine table ronde aura bientôt lieu pour échanger sur le sujet.

Nous ne pouvons pas conclure cet article sans parler du dernier préjudice qu'a encore subi la boulangerie Pinot. Comme nous l'avons déjà écrit, de tels actes sont inacceptables et nous espérons que le ou les coupables seront identifiés rapidement. Toutefois, ne rentrons pas dans la paranoïa et les polémiques. Le droit de réserve que nous nous imposons doit permettre aux autorités judiciaires de boucler au plus vite cette affaire.

Bien à vous.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

2017, un budget ciblé plutôt vers une population vieillissante que vers nos jeunes...

Les statistiques démographiques relayées par les médias nous le rappellent sans cesse, la population vosgienne non seulement diminue, mais vieillit. Dur constat, mais qui exige de ne pas sombrer dans le fatalisme et l'immobilisme.

N'est-ce pas aux politiques publiques, quel que soit leur niveau, d'inverser la vapeur. Preuve en est, la campagne de publicité nationale, lancée par le conseil départemental, invitant chacune et chacun à découvrir Les Vosges.

Le territoire des Hautes Vosges, notre commune sont effectivement attractifs, ils doivent pouvoir encore accueillir, mais pas uniquement des vacanciers. Car pour exister, ils ont besoin d'une population active qui y vive et travaille.

Alors que faire ? Mettre en place des programmes dynamiques et novateurs, maintenir et développer des services, favoriser l'économie et l'accession à la propriété sur notre territoire local pour que chacun, du nouveau-né au super séniör, puisse habiter, travailler (même à quelques dizaines de kilomètres), s'y reposer, s'y distraire, tout simplement y vivre.

Au regard du budget 2017 de notre commune, nous constatons un copier-coller de celui de 2016, et aucune ligne budgétaire précise pour des projets en direction des familles. Sans faire de comparaison avec une commune voisine, nous noterons tout de même l'absence de projets en matière de santé et de logements collectifs à loyer modéré, alors que des terrains et des bâtiments sont disponibles.

Et pourtant, cette année 2017 verra une augmentation de 3,5% des différents taux locaux d'imposition.

Pour 2016, le budget d'investissement se solde avec déficit de 985 000 euros, les opérations individualisées n'ayant été subventionnées qu'à 27%, en comparaison des 66% à 32% de 2013 à 2015. Ce déficit, reporté sur le budget investissement de 2017 a nécessité, pour qu'il soit équilibré, une reprise de 86% de l'excédent de fonctionnement du budget communal 2016 (2 120 000 euros), grevant de fait, le budget de fonctionnement 2017.

Et pour pouvoir boucler le budget communal 2017, une hausse des taxes communales, malgré un reversement de la RME de 700 000 € et 250 000 € de la forêt au budget communal.

Pour les grandes lignes du budget 2017 :

Lancement du dossier « déplacement du funéraire » (540 000 € avec à ce jour 26% de subventions) en aval du cimetière des Proyes, avec un emprunt de 500 000 euros ; 300 000 euros provisionnés pour combler le déficit de l'EHPAD, qui aurait pu être évité avec un suivi plus rigoureux ; l'aboutissement, nous le souhaitons, du dossier « réaménagement du col de Grosse Pierre » et plus traditionnellement 1,3 millions d'euros pour les programmes voiries et constructions (dont entretien régulier des bâtiments).

Nous espérons également des projets pour les bâtiments et terrains toujours vacants.

Sur le budget de l'eau, au vu et en prévision de maintenir une réserve suffisante en eau potable dans le haut de la vallée de Vologne, un travail d'interconnexion entre les réseaux du Nol et Belles Huttes.

Par ailleurs nous nous réjouissons du bon déroulement de l'audit de renouvellement du label « Famille Plus » tout en félicitant celles et ceux qui y ont contribué par leur implication : le personnel de l'OTL, les socio professionnels, les élus. De plus, nous noterons les remarques très positives et intéressantes de l'auditeur concernant la conception et le montage des expositions réalisées à la Maison de La Bresse de façon à intéresser enfants et parents.

NB : Pour une bonne compréhension de cette rubrique, précisons que cet article a été déposé le 7 avril pour publication début mai. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.*

Les 1^{er} et 8 mai, l'Office de Tourisme sera ouvert

de 9h à 12h et de 14h à 18h30

et le jeudi 25 mai (Ascension) de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

* INFO : pour toujours mieux vous servir, l'équipe de l'Office de Tourisme travaille actuellement sur sa démarche qualité au vu de l'obtention de la marque « Qualité Tourisme » ; afin de se consacrer pleinement à ce dossier, le bureau d'accueil sera exceptionnellement fermé les après-midis des 4, 11 et 18 mai - Merci pour votre compréhension.

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du mois de mai

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30
Jours fériés**	9 h à 12 h 30		

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

** Les jours fériés : 1^{er}, 8 et 25 mai

A noter : vidange annuelle du 06 au 24 novembre 2017.

La proximité en plus !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager

CATENA 10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)



Nouveauté : le Guide Touristique « version été »

Le nouveau Guide Touristique est disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net ; il recense l'ensemble des activités sportives et de loisirs et les lieux de visites ainsi que les restaurants et les bonnes adresses pour cet été.



Renouvellement du Label « Famille Plus »



Vendredi 3 mars s'est tenu l'audit de renouvellement du label « Famille Plus » à La Bresse.

L'Office de Tourisme a accompagné le cabinet Cimbò Conseils dans l'évaluation de l'offre famille auprès des prestataires engagés dans la démarche ; ce fut également l'occasion de découvrir les nouvelles activités et produits proposés sur le territoire.

Une réunion de clôture s'est tenue en fin de journée en présence de Monsieur le Maire afin que chacun mesure l'importance de la prise en compte des besoins des familles en vacances à La Bresse.

PRS

Entretien Paysager

- Tonte de pelouse
- Taille de haie et d'arbuste
- Fauchage / Débroussaillage
- Elagage / Abattage
- Nettoyage haute pression
- Débarras / Evacuation déchets
- Déneigement accès et toiture

philipperichards@club-internet.fr
Philippe RICHARD
LA BRESSE
06 07 95 18 28

f PRS

DANS LE RETRO

100 ans, ça se fête !

Les résidents de l'EHPAD se sont tous retrouvés autour de Jules Briot et de sa famille, pour fêter avec lui son centième anniversaire.

Né le 3 avril 1917 au Ménil, M. Briot est entré à la maison de retraite l'Accueil en 1990.

Hubert Arnould, maire de la Bresse et président du CCAS, Geneviève Demange, vice-présidente du CCAS, Jérôme Mathieu, conseiller départemental et Patrice Français, directeur de l'EHPAD, ont partagé ce moment de convivialité, après avoir évoqué la vie de M. Briot.

Le gâteau réalisé par les cuisinières de l'EHPAD a ensuite été dégusté par la famille et les résidents qui ont, pour finir, esquissé quelques pas de danse au son de l'accordéon de Roland Vaxelaire.



Forum des emplois

Le 13 avril dernier, 56 employeurs sont venus proposer de nombreux emplois, sous forme de CDD, CDI et autres, lors du 18^e Forum des emplois organisé par la municipalité en collaboration avec les services de Pôle Emploi.

On pouvait également noter la présence de la gendarmerie, de la police et de l'armée française, ainsi que de nombreuses agences d'intérim et organismes d'accompagnement (mission locale, Greta,

Cap Emploi, Maison des Services Publics, BTP CFA, Centre de formation La Providence, CFA de Roville...)

Seulement 188 personnes en recherche d'emploi ont été comptées, dont 150 environ issues de la CCHV (communauté de communes) ; le nombre de demandeurs d'emploi de notre territoire laissait espérer une participation plus importante. Le prochain Forum se déroulera en octobre 2017.



Dimanche en jeu

Malgré le mauvais temps, le « Dimanche en Jeu » de mars a connu un beau succès avec un pic d'affluence de 300 personnes vers 16h ! Les plus petits ont pu s'amuser sur les tapis avec les animatrices de la crèche pendant que les plus grands testaient leur patience, leur agilité et leur esprit de stratégie avec les nombreux jeux géants et les jeux de société.



Deux nouveautés étaient proposées : deux catapultes géantes à la façon Angry birds qui ont amusé autant les enfants que les parents, et un espace Sable magique, où l'on se serait cru à la plage...

Merci aux bénévoles présents, et rendez-vous le 19 novembre pour la prochaine édition, ou à la ludothèque d'ici-là !

À noter le prochain rendez-vous de la Ludothèque : la Balade en jeux, dimanche 14 mai. Il s'agit d'une balade ludique et créative de 4km, ouverte à tous. Le départ est échelonné de 9h à 11h. Réservation obligatoire au 03 29 25 60 09.



▲ La traditionnelle tournée aux œufs de la classe 2019 a été accueillie, dans la bonne humeur, par les élus qui n'ont pas manqué de leur rappeler quelques consignes pour la sécurité de chacun.

L'école Saint-Laurent à la Colline

Jeudi 6 et vendredi 7 avril, les élèves de Grande Section et CP de l'école Saint-Laurent se sont rendus à « La Colline », centre de vacances situé à Fresse-sur-Moselle.

Partis en bus à 9h de l'école, ils ont fait leur premier arrêt pour visiter la confiserie Bressaude.

Chaque enfant, un sachet de bonbons en poche, est reparti heureux vers La Colline.

Après un pique-nique tiré du sac et la visite des chambres, ils se sont rendus à pied à la Bergerie Baudrey, où ils ont découvert des brebis et leurs agneaux et pris un goûter à la ferme.

Le soir, une bonne raclette a précédé la petite veillée, rassurante avant la nuit dans les dortoirs sans les parents.

Le lendemain, une sortie nature était proposée avec un guide de montagne pour la matinée. L'après-midi, les enfants ont visité la ferme pédagogique « la Cueillette du Sotré » et ont participé à des jeux de kim pour reconnaître les essences de plantes.

Riches de toutes ces expériences, ils sont rentrés à l'école heureux de retrouver leurs parents.



Notre réseau ?
SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !

250 MAGASINS
A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

COMMANDE EN LIGNE
+ RETRAIT EN MAGASIN
sur gitem.fr / orange.fr

SERVICE APRÈS VENTE
POSE D'ANTENNES
CANAL +

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67 - gitem.labresse@orange.fr

Gitem

ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMÉDIA
LA SOLUTION TÉLÉMENT PROCHE DE VOUS >>>

Offres spécifiques NOËL : Robots chauffants MÔULINEX COMPANION · MAGIMIX COOK EXPERT
Nouvelle gamme télé-tourneurs 4K Ultra HD · SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS ...Objets connectés
Nouveau : vente de matériel reconditionné et garanti

Gitem

DANS LE RETRO

Zinc Grenadine : la maternelle « La Tourterelle » primée

Les Grands et les Moyens ont participé au « Défi Zinc Grenadine », organisé autour du salon du livre jeunesse Zinc Grenadine d'Épinal.

Chaque classe a laissé s'exprimer son imagination : les Grands ont inventé l'histoire de la Princesse Grenadinette, et les Moyens celle de « Lait Grenadine à la ferme des quatre coquillages ».

Dans le cadre de cette manifestation, François Delebecque est venu dans l'école vendredi 31 mars à la rencontre des enfants pour leur montrer comment il réalise ses livres.

À l'inauguration du salon Zinc Grenadine, le 31 mars, la classe des Grands a obtenu le 1^{er} prix pour son histoire « La Princesse Grenadinette » ! Félicitations aux enfants et aux enseignants !



Dans la peau d'un journaliste au collège public Hubert Curien

Dans le cadre de la semaine de la presse, les élèves des classes de 4^e ont participé, mardi 21 mars, au concours de Unes.

Ils ont planché sur les dépêches reçues le matin : dépouillement, choix des infos, mise en page, dessin de presse... chacun a rempli son rôle, avec motivation, au sein d'un petit groupe de rédaction !

Le stress était palpable avant l'heure de clôture, mais la mission est bel et bien accomplie pour tous les apprentis journalistes, les 9 unes ayant été bouclées et envoyées dans les temps !

Le jeudi 23, ces mêmes élèves ont assisté en direct à une conférence sur internet avec le secrétaire de « Reporters sans frontières » à qui ils ont pu poser des questions. Quoi de mieux pour appréhender ce métier de journaliste et développer son esprit critique !



L'école La Tourterelle fait son carnaval

Les enfants des trois classes de la maternelle La Tourterelle se sont rendus dans les rues de La Bresse, mercredi 22 mars, pour le carnaval. Par une météo agréable, tous les écoliers ont défilé dans la bonne humeur avec les costumes confectionnés à l'école.

Au retour de la balade, ils se sont retrouvés pour goûter les crêpes et beignets réalisés par les parents.

Cette matinée récréative a permis de joyeux échanges.



Championnat de France de duathlon

Le 2 avril, à l'occasion du Championnat de France de duathlon, deux licenciés de La Bressaude ont hissé haut les couleurs de la ville en région parisienne : Robin Mougel en cadets et Pierre Galbourdin en juniors améliorent leurs performances des qualifications et engrangent de belles expériences sur le double-effort, Pierre passant du top 30 à la 13^e place nationale. Robin avait décroché le week-end précédent le titre de champion de Lorraine et a encore réalisé un excellent chrono à vélo.

Place désormais aux triathlons et autres aquathlons !



Gymnastique.

Les gymnastes de La Bressaude se sont illustrées par de très bons résultats, à l'occasion du dernier Championnat des Vosges qui s'est déroulé en mars à Saint-Dié-des-Vosges. Clélie Frattini a été sacrée championne des Vosges, Jeanne Claudepierre, Morgane Bertrand, Agathe Frattini ont également fini 2^e, 3^e et 4^e dans des catégories différentes.

Elles sont donc qualifiées pour les Championnats régionaux.

Vous pourrez aussi admirer leur talent lors du Gala qui aura lieu le 27 mai.



Le Ski Club La Bressaude en première division !

Samedi 1^{er} avril avaient lieu les Championnats de France des Clubs, dans la station des Saisies. L'équipe bressaude, constituée de Martin Botet, Mattéo Correia, Delphine Claudel et Adrien Mougel, a terminé à la 5^e place, un peu déçue toutefois d'être passée si près du podium. Ce bon classement permet au club de remonter en première division où il rejoint Basse-sur-le-Rupt, Gérardmer et Ranspach.

Félicitations aux athlètes et aux encadrants pour leur belle saison hivernale.



Pierra Menta

Du 8 au 11 mars s'est déroulée la 32^e Pierra Menta, course mythique de ski alpinisme. 200 équipes masculines et 20 féminines se sont affrontées sur les pentes du Beaufortain, sous un soleil radieux et avec une neige fraîchement tombée.

Comme chaque année, quelques Vosgiens participaient à cette compétition dont 2 équipes bressaudes. Johan Poirot et Lionel Claudepierre terminent à une excellente 45^e place et Denis Mougel associé à Nicolas Marchal finissent 105^e.

À noter également la superbe 20^e place de Frédéric Perrin, originaire de Cornimont.



DANS LE RETRO

Ce n'était pas un poisson d'avril !

Certains se sont méfiés, mais la rencontre du 1^{er} avril à la Maison de La Bresse avec René Vincent-Viry et Claude Vanony a bien eu lieu ! Les 120 personnes présentes ont partagé de bonnes tranches de rigolades, avec les souvenirs de canulars et blagues en tout genre que les deux compères ont remémoré. Le faux ramassage des bouteilles en verre, les célèbres poissons d'avril (le poste-frontière à Grosse-Pierre, la culture de moules de rivière, les soldats de la dernière guerre et bien d'autres)... les coulisses de ces canulars ont été racontées, au milieu des rires et dans une bonne humeur contagieuse. Cette convivialité autour d'histoires communes fait du bien dans la morosité ambiante : preuve en est l'heure tardive à laquelle les derniers sont partis !



ÉTAT CIVIL Mars 2017

Naissances

- **Manon**, née le 16 mars à Remiremont, fille de Camille Jeangeorge et de Stéphane Hosotte
- **Esteban**, né le 26 mars à Remiremont, fils de Marion Heinrich et de Jonathan Pierrel
- **Émilie**, née le 29 mars à Remiremont, fille de Charlotte Antoine et de Thomas Fleurette

Décès

- **Marcel Balland**, âgé de 90 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 17 mars à La Bresse, veuf de Lucienne Marie Henriette Laheurte
- **Anne Françoise Marie-Pierre Verriest**, âgée de 56 ans, domiciliée 1A route de Lispach, décédée le 16 mars à Épinal
- **Claire Marie Valentine Curien**, âgée de 93 ans, domiciliée 32A rue de la Clairie, décédée le 30 mars à La Bresse
- **Micheline Renée Gabrielle Filho**, âgée de 86 ans, domiciliée 32A rue de la Clairie, décédée le 2 avril à La Bresse, veuve de Marcel Robert André Philippe
- **Émile René Deruyter**, âgé de 94 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 23 février à Remiremont, veuf de Lucienne Crombez

TAXI DENIS
TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
Malades assis - Conventionné CPRM et autres caisses.
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit - LA BRESSE

KARAM'ELLE
Fête des mères
Idées à offrir
Prêt à porter - Sacs à mains
Bijoux fantaisies - Bons cadeaux
5, Place du Champtel - 88250 La Bresse

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25
27 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21
24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel
6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE

■ Jusqu'au 14 mai

Exposition Joël Couchouren

Maison de La Bresse
du lundi au vendredi 15 h-18 h
samedi - dimanche 10 h 30/12 h 30 et 15 h/18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ Jusqu'au 14 mai

Exposition : aquarelles de Fernand Lamy-Chappuis

Maison de La Bresse
du lundi au vendredi 15 h/18 h
samedi - dimanche 10 h 30/12 h 30 et 15 h/18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ 4 mai

20 h 04 - De l'idée sans détour

Maison de La Bresse 20 h 04
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ 6 mai

À la découverte des batraciens

Parking du domaine skiable Lispach 14 h 30
Infos : Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
Tél. : 03 87 03 00 90

■ Du 20 au 28 mai

26^e Festival International de Sculpture

Camille Claudel

Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire 9 h/18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ Du 20 au 28 mai

Exposition Gé Pellini dans le cadre du 26^e Festival International de Sculpture Camille Claudel

Maison de La Bresse 10 h/12 h et 14 h/19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ 8 mai

Vide grenier

Cour de l'École 8 h/16 h 30
Infos : Antoine Séverine
apelstlaurent88@hotmail.fr

■ 8 mai

Cérémonie patriotique Victoire 1945

Église et Monument aux Morts - à partir de 10 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

■ 13 mai

Don du Sang

Salle des Fêtes 8 h 30/12 h et 15 h/18 h 30
Infos : Établissement Français du Sang
Tél. : 03 83 44 62 62

■ 14 mai

Kermesse des Écoles Saint-Laurent

École et Collège Saint-Laurent 9 h/18 h
Infos : Isabelle Cochenet
contact@labresse-stlaurent.fr - Tél. : 03 29 25 41 61

DIVERS

■ 14 mai

Balade en jeu sur inscription

Espace Gervais Poirot Vallée du Chajoux 9 h/18 h
Infos : Maison des Loisirs et de la Culture
Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 21 mai

Montée Historique Voitures

Départ au lac de Lispach 9 h/18 h
Infos : Sébastien Rochatte - Tél. : 06 77 84 87 16

■ 28 mai

Retro Loisirs Ligne Bleue

Cour de l'École Saint Laurent 9 h/12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 28 mai

Bourse aux plants

Place du Champtel 8 h/12 h
Infos : Catherine Mougel - Tél. : 06 42 04 02 09

SPORTS

■ 16 mai

Championnat Vosges Triplette Vétérans

Terrain gymnase 8 h/20 h
Infos : Michel Gehin - michelgehin2@free.fr

**GROUPE SCOLAIRE
ST LAURENT
KERMESSE
DIMANCHE 14 MAI
DE 9 H A 18 H**

STANDS
Fleurs
Jouets
Buvette

JEUX
Chamboule tout
Pêche à la ligne
Structure gonflable
Etc....

**TOMBOLA
NOMBREUX LOTS**

**TICKETS PROPOSES
PAR LES ELEVES**

**Frites
Pâtisseries
Bonbons
Barbe à Papa
Crêpes**

REPAS 12 H

RESERVATIONS AU 03-29-25-41-61

Vous êtes tous invités ! Venez nombreux !